

Lettre ouverte aux organisations syndicales

Situation du service territorial de la Masse d'Île de France

Pour la troisième fois en moins de quatre mois, le service territorial de la Masse d'Île de France se trouve dans une situation de crise difficile à supporter.

Le service est en permanence sous pression.

Le turnover des agents, comme des responsables de service est énorme ; les crises succèdent aux crises. Au moindre congé maladie, il faut bricoler des solutions pour assumer la charge de travail. Les départs des agents se succèdent et ceux qui sont restés jusqu'ici aspirent souvent à partir. Nous avons appris ce mercredi le quatrième départ de chef de service depuis 2020.

Avant l'été, par exemple, un simple congé maladie a failli empêcher la tenue d'une CASA. Pendant l'été, les stagiaires sortis d'école ont pu être accueillis que grâce à l'assistance du service Central. Et avant même la fin de l'été, suite aux départs consécutifs de deux chefs de service et un congé parental, nous sommes aujourd'hui dans l'incapacité d'assurer les tâches qui incombent au service.

Un audit comptable est d'ailleurs en cours. Probablement pour permettre aux agents de se concentrer sur leurs missions prioritaires.

Ainsi, depuis trop longtemps, les agents se sont mis à travailler sur leur temps libre, et sacrifient leurs week ends, leurs soirées, leurs vies de famille pour accomplir leurs missions.

Le droit à la déconnexion est une idée lointaine et bien vague.

Le service territorial de la Masse manque d'effectifs.

Le service n'est aujourd'hui pas en mesure d'assurer sa vocation sociale pourtant prioritaire et ne peut assurer qu'un suivi relatif des situations d'urgence.

A ce jour, il n'y a plus de responsable de cité dans deux implantations sur quatre dans notre DI. Là aussi, c'est l'organisation du travail du service territorial qui est remis en question puisqu'il faut compenser ces absences.

Nous sortons d'une réunion de travail où émergent principalement des solutions non pérennes (recrutement de vacataire, recours à un chef de service paris spécial). Nous aimerions que la question de la pérennisation des effectifs au sein de notre service soit définitivement réglée au niveau de la Direction Générale, puisque l'échelon hiérarchique local ne dispose pas des moyens adéquats.

Il est temps que la situation évolue favorablement et c'est pourquoi les agents du service appellent les organisations syndicales à l'aide.

Les agents du service territorial de la Masse des Douanes